



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3471

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation de la conférence internationale NOVATECH 2013 - Attribution d'une subvention au Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE)**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pilon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3471**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Organisation de la conférence internationale NOVATECH 2013 - Attribution d'une subvention au Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE)**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon et le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) sont des partenaires identifiés dans la politique publique de l'eau du mandat pour contribuer à une mutualisation des savoir-faire et des compétences au sein d'un pôle d'excellence lyonnais sur l'eau.

Une convention-cadre 2012-2016 formalise ces relations et prévoit l'organisation d'une conférence internationale sur l'agglomération lyonnaise tous les 3 ans.

Organisée à Lyon depuis 1992, cette conférence est l'une des 2 plus grandes conférences internationales sur les techniques et les stratégies durables de gestion des eaux urbaines par temps de pluie.

Intitulée NOVATECH, elle a pour vocation de rassembler les meilleurs scientifiques internationaux du domaine et l'ensemble des acteurs opérationnels de la gestion urbaine de l'eau.

Comme cela est précisé dans l'Agenda 21 de la Communauté urbaine, elle vise à renforcer le pôle lyonnais de compétences scientifiques et techniques dans le domaine de l'eau, qui se caractérise non seulement par l'excellence reconnue des laboratoires et des établissements de recherche, mais également par une remarquable intégration entre ces derniers, les collectivités locales et les entreprises régionales.

Un protocole d'accord a été signé le 9 juin 2004 entre la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine, Eurydice 92, 2 organismes scientifiques internationaux et le GRAIE pour faire reconnaître NOVATECH, par les grandes organisations nationales et internationales, comme un événement international majeur et à renouveler tous les 3 ans sur le territoire lyonnais.

En 2010, la Communauté urbaine, par convention avec le GRAIE, a soutenu NOVATECH qui a rassemblé plus de 700 spécialistes représentant 35 pays, pendant 3 journées de conférences et une journée de visites techniques.

Il est proposé de renouveler le soutien financier à hauteur de 70 000 € pour la manifestation du 23 au 27 juin 2013 en accompagnement de la Région Rhône-Alpes, de l'Agence de l'eau, des frais d'inscription des participants et des participations de diverses entités.

Une convention spécifique est établie entre la Communauté urbaine et le GRAIE, conformément au protocole de 2004 et à la convention-cadre 2012-2016, signée entre le GRAIE et la Communauté urbaine le 13 février 2012. Cette convention préciserait les conditions d'organisation, le budget et le partage des éventuels risques financiers de la future conférence.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 70 000 € au profit de l'association GRAIE, pour son action dans le cadre de l'organisation de la conférence nationale NOVATECH pour 2013 et éventuellement de 33 300 € au titre de la couverture d'un éventuel déficit pour manque d'inscriptions.

En effet, le GRAIE, association loi de 1901, est une petite structure qui, par les cotisations de ses membres, n'est pas en mesure d'assurer un déficit par un manque conjoncturel d'inscriptions.

La Communauté urbaine s'engagerait par avenant, comme le ferait de son côté la Région Rhône-Alpes, à couvrir un éventuel déficit de l'opération.

La couverture ne dépassera pas 10 % du budget prévisionnel 2013 de 333 000 € pour environ 700 participants attendus, soit une couverture communautaire maximale de 33 300 € ;

Le budget prévisionnel de l'opération s'établirait comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
information préalable	4 930	inscriptions	120 500
relation avec les auteurs	10 181	subventions selon le détail suivant :	182 500
relations partenaires	20 241	. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	40 000
relations avec les participants	45 618	. Conseil général du Rhône	2 500
éditions actes papier (500 exemplaires)	27 855	. Communauté urbaine de Lyon	70 000
édition électronique (700 exemplaires)	11 350	. Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)	10 000
location de salles	39 142	. ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM)	10 000
location de matériel accueil traduction	35 150	. ministère de la culture	5 000
interprètes, animateur, hôtesses	15 300	. Région Rhône-Alpes	45 000
assurance	1 340	sponsoring direct	30 000
repas + pauses	51 442		
ice-Breaker et soirée de gala	33 530		
valorisation (valisettes, etc.)	15 145		
promotion (presse et publication)	5 580		

visite technique	7 976		
session d'ouverture	7 320		
visite des personnes accompagnantes	900		
Total	333 000		333 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) pour son action dans le cadre de l'organisation de la conférence internationale NOVATECH pour 2013 et éventuellement de 33 300 € au titre de la couverture d'un éventuel déficit par manque d'inscriptions,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le GRAIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation et de versement de cette subvention, et tous les actes contractuels y afférents.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - fonction 811 - compte 6743 - opération n° 0P21O2189.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.